

CRITÈRES DE FINANCEMENT 2022

IDCC 3013 **Librairie**

Les barèmes et priorités de financement sont validés par votre branche professionnelle dans le cadre de la section paritaire professionnelle.

Découvrez les critères de financement par dispositifs applicables en 2022 :

- **Plan de développement des compétences – entreprises de moins de 50 salariés**
- **Bilan de compétences**
- **Accompagnement VAE**
- **Développement des compétences – entreprises de 50 salariés et plus**
- **Contrat d'apprentissage**
- **Contrat de professionnalisation**
- **Reconversion ou promotion par alternance (Pro-A)**
- **Tutorat et maître d'apprentissage**
- **Préparation opérationnelle à l'emploi**
- **Barèmes de remboursement**

Important : ces critères peuvent évoluer en cours d'année.

Date de mise à jour : 1^{er} janvier 2022

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES – ENTREPRISES DE MOINS DE 50 SALARIÉS

Le plan de développement des compétences regroupe l'ensemble des actions de formation à l'initiative de l'employeur au bénéfice de ses salariés.

Financement

Thème ou intitulé	Coût pédagogique	Frais annexes	Frais de salaire
Formation à des logiciels spécifiques à la librairie et formation en communication numérique <ul style="list-style-type: none"> Mise en place et gestion de site marchand/de vente en ligne Utilisation et création de site web Communication et animation sur les réseaux sociaux 	85 €/ h	oui	12 €/ h
Formations métiers <ul style="list-style-type: none"> Techniques professionnelles liées aux métiers du livre Informatique Commercial Vente, marketing Logistique, manutention Management Communication Juridique 	50 €/ h	oui	12 €/ h
Formations transverses <ul style="list-style-type: none"> Administratif/Secrétariat Bureautique Comptabilité/Gestion/Finance Développement personnel et professionnel Langues Qualité, hygiène, sécurité, environnement (QHSE), Ressources humaines Sécurité des biens et des personnes, police, surveillant 	30 €/ h	oui	12 €/ h
Accompagnement externe AFEST	2 400 €/ stagiaire	non	non
AFEST	240 €/ stagiaire	non	non

À noter :

- Limite de financement pour les formations individuelles de courte durée : 15 000 €
Tous postes de frais confondus, hors formations diplômantes / certifiantes, hors formations collectives.
- Durée des actions de formation : supérieure à 4 heures

Actions collectives

Votre branche bénéficie d'actions collectives cœur de métier

Thème ou intitulé	Coût pédagogique	Frais annexes	Frais de salaire
Présentiel : <ul style="list-style-type: none"> • Dynamiser son rayon « Vie pratique » • Dynamiser son rayon « Livre jeunesse » • Créer ou dynamiser un rayon de poésie en librairie généraliste ou jeunesse • Maitriser les marchés publics • Librairie et développement durable • Nouveaux modes de consommation et de fidélisation • Maîtriser ses achats • Construire et développer son leadership 	43 €/ h	oui	12 €/ h
Distanciel : <ul style="list-style-type: none"> • Dynamiser son rayon « Vie pratique » • Dynamiser son rayon « Livre jeunesse » • Créer ou dynamiser un rayon de poésie en librairie généraliste ou jeunesse • Maitriser les marchés publics • Librairie et développement durable • Nouveaux modes de consommation et de fidélisation • Maîtriser ses achats • Construire et développer son leadership 	43 €/ h	oui	12 €/ h

* Formation réalisée avec un minimum de 5 stagiaires

BILAN DE COMPÉTENCES

Financement

- Taux de prise en charge : dans la limite de 85 €/ heure
- Durée : maximum 24 heures

ACCOMPAGNEMENT VAE

Une action de VAE est prise en charge à la condition que le salarié engagé dans la démarche bénéficie d'un dispositif d'accompagnement.

Financement

- Forfait de 2 040 € comprenant l'accompagnement à la rédaction du livret 2, la préparation à la soutenance devant le jury.

En savoir plus sur la VAE

DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES – ENTREPRISES DE 50 SALARIÉS ET PLUS

Les actions peuvent être financées uniquement sur les fonds conventionnels de votre branche professionnelle.

Financement

Thème ou intitulé	Coût pédagogique	Frais annexes	Frais de salaire
Formation à des logiciels spécifiques à la librairie et formation en communication numérique <ul style="list-style-type: none"> Mise en place et gestion de site marchand/de vente en ligne Utilisation et création de site web Communication et animation sur les réseaux sociaux 	85 €/ h	oui	12 €/ h
Formations métiers <ul style="list-style-type: none"> Techniques professionnelles liées aux métiers du livre Informatique Commercial Vente, marketing Logistique, manutention Management Communication Juridique 	50 €/ h	oui	12 €/ h
Formations transverses <ul style="list-style-type: none"> Administratif/Secrétariat Bureautique Comptabilité/Gestion/Finance Développement personnel et professionnel Langues Qualité, hygiène, sécurité, environnement (QHSE), Ressources humaines Sécurité des biens et des personnes, police, surveillant 	30 €/ h	oui	12 €/ h
Accompagnement externe AFEST	2 400 €/ stagiaire	non	non
AFEST	240 €/ stagiaire	non	non

À noter :

- Limite de financement pour les formations individuelles de courte durée : 15 000 €
Tous postes de frais confondus, hors formations diplômantes / certifiantes, hors formations collectives
- Votre entreprise pourrait bénéficier d'un cofinancement externe (FNE formation, conseil régional, ...) pour soutenir l'emploi, le développement et le maintien des compétences vos salariés.

Renseignez-vous auprès de votre conseiller de proximité.

[Consulter la page « Cofinancements »](#)

Actions collectives

Votre branche bénéficie d'actions collectives cœur de métier

Thème ou intitulé	Coût pédagogique	Frais annexes	Frais de salaire
Présentiel <ul style="list-style-type: none"> • Dynamiser son rayon « science-fiction et Fantasy » • Dynamiser son rayon « sciences humaines et sociales - Présentiel • Optimiser son offre • Maitriser les techniques de la vente-conseil • Maitriser ses achats • Gestion de stock et trésorerie • Animations et rencontres auteur/e en librairie 	43 € / h	oui	12 € / h
Distanciel <ul style="list-style-type: none"> • Dynamiser son rayon « Science-fiction et Fantasy » • Dynamiser son rayon « sciences humaines et sociales » • Optimiser son offre • Maitriser les techniques de vente conseil • Maitriser ses achats • Gestion de stock et trésorerie • Animations et rencontres auteur/e en librairie 	43 € / h	oui	12 € / h

* Formation réalisée avec un minimum de 5 stagiaires

Si votre entreprise a déposé un dossier d'activité partielle auprès de services de la DGEFP, vous pouvez peut-être bénéficier de financement spécifique. **Renseignez-vous auprès de votre conseiller de proximité.**

[Consulter la page « Cofinancements »](#)

CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Financement du contrat

Financement sur la base des niveaux de prise en charge définis annuellement par votre branche professionnelle ou la Commissions paritaires nationales de l'emploi (CPNE) et validé par France compétences.

Consulter le niveau de prise en charge sur le site de France compétences :

<https://www.francecompetences.fr/base-documentaire/referentiels-et-bases-de-donnees/>

Pour les apprentis reconnus travailleurs handicapés : majoration à hauteur de 50 % de la prise en charge fixée par la branche, dans la limite d'un plafond de 4 000 euros.

Frais annexes

- Restauration : 3 €/ repas
- Hébergement : 6 €/ nuit
- 1^{er} équipement : dans la limite de 500 € et sur justificatif fourni par le CFA

Forfait mobilité européenne ou internationale

Lorsque le salarié bénéficie d'une mobilité européenne et/ou internationale dans le cadre de son contrat d'apprentissage, vous pouvez bénéficier d'un accompagnement d'Opco EP. Barèmes à venir.

En savoir plus sur le contrat d'apprentissage

CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Financement du contrat

Thème ou intitulé	Durée ou plafond de prise en charge	Coût pédagogique (forfait en €)
Diplômes, Titres, CQP inscrits au RNCP	Référentiel	9,15 €/ h
CAP Employé(e) de vente spécialisé(e) option D produits de librairie-papeterie-presse	Référentiel	13 €/ h
BP librairie	Référentiel	13 €/ h
Titre professionnel de niveau III de technicien(ne) commercial(e)	Référentiel	13 €/ h
Titre professionnel de niveau III de manager d'univers marchand	Référentiel	13 €/ h
Qualification reconnue CCN	Référentiel	9,15 €/ h
Contrat expérimental	Référentiel	9,15 €/ h
Contrat expérimental – publics prioritaires	Référentiel	15 €/ h
Contrats renforcés L6325-1-1	Référentiel	15 €/ h

Durée du contrat

La durée : **entre 6 et 12 mois**, jusqu'à 36 mois pour les publics prioritaires*.

Décision de votre branche professionnelle

Jusqu'à 24 mois maximum :

- Lorsque la qualification visée est inscrite au RNCP (diplôme d'État, titre à finalité professionnelle) ou pour les certificats de qualification professionnelle (CQP) inscrits ou non au RNCP ;
- Pour des publics spécifiques, notamment des jeunes sortis du système éducatif sans qualification professionnelle reconnue.

Durée de la formation

La durée : **entre 15 % et 25 % de la durée du contrat**, sans être inférieure à 150 heures.

Décision de votre branche professionnelle

Jusqu'à 50 % pour :

- Lorsque la qualification visée est inscrite au RNCP (diplôme d'État, titre à finalité professionnelle) ou pour les certificats de qualification professionnelle (CQP) inscrits ou non au RNCP ;
- Pour des publics spécifiques, notamment des jeunes sortis du système éducatif sans qualification professionnelle reconnue.

Rémunérations minimales

Niveau de formation de l'alternant	Âge du salarié		
	< 21 ans	21-25 ans	26 ans et +
Titulaire d'un BAC général et tout autre diplôme inférieur au niveau 4	1 ^{re} année : 60% du SMIC 2 ^e année : 70% du SMIC	1 ^{re} année : 75% du SMIC 2 ^e année : 80% du SMIC	85% du salaire conventionnel sans pouvoir être inférieur à 100% du SMIC
Titulaire d'un BAC pro, d'un titre ou diplôme pro de niveau 4	1 ^{re} année : 65% du SMIC 2 ^e année : 75% du SMIC	1 ^{re} année : 80% du SMIC 2 ^e année : 90% du SMIC	

En savoir plus sur le contrat de professionnalisation

RECONVERSION OU PROMOTION PAR ALTERNANCE (PRO-A)

La mise en œuvre d'une Pro-A par votre entreprise est possible pour la préparation à l'obtention des certifications professionnelles inscrites dans votre accord de branche ainsi que du certificat CLÉA ou CLÉA numérique (socle de connaissances et de compétences).

Financement

- 9,15 € HT de l'heure dans la limite de 3 000 € (montant forfaitaire couvrant les coûts pédagogiques et frais annexes, mais également de la rémunération dans les limites fixées par la réglementation).

Certifications éligibles à la PRO A

Niveau EN	Type de certification	Libellé de la certification	N° RNCP
3	CAP	CAP – Employé de vente spécialisé option D : produits de librairie-papeterie-presse	4636
3	CAP	CAP – Employé de vente spécialisé option B : produits d'équipements courants	1179
3	CAP	Employé de vente spécialisé option C : services à la clientèle	834
3	CAP	AP – Opérateur/opératrice logistique	22689
3	Titre professionnel	TP – Employé commercial en magasin	8812
4	BP	BP Libraire	7061
4	BP	Bac pro Commerce	759
4	BP	Bac pro – Métiers du commerce et de la vente option A : animation et gestion de l'espace commercial	32208
4	BP	Bac pro – Métiers du commerce et de la vente option B : prospection clientèle et valorisation de l'offre commerciale	32259
4		Employé de vente polyvalent en magasin	18121
4		Vendeur conseiller commercial (CCI France)	23932
4	Bac pro	Bac pro – Logistique	1120
4	Titre professionnel	TP – Vendeur(se)-conseil en magasin	13620
5	BTS	BTS Management des unités commerciales	462
5	BTS	BTS – Services informatiques aux organisations	17108
5	DUT	DUT – Informatique	20654
5		Gestionnaire d'unité commerciale, option généraliste – option spécialisée	23827
5	Titre professionnel	TP – Technicien supérieur/technicienne supérieure en méthodes et exploitation logistique	1901
5	Titre professionnel	TP – Technicien(ne) supérieur(e) en méthodes et exploitation logistique	17989
5	Titre professionnel	Titre professionnel manager d'unité marchande	32291
5		Assistant web et marketing	24815
5	BTS	BTS – Assistant de gestion de PME-PMI à référentiel commun européen.	6989

Niveau EN	Type de certification	Libellé de la certification	N° RNCP
5		Assistant de gestion	32018
5		Assistant de gestion des petites entreprises	34021
5		Assistant de gestion	34193
5	DUT	DUT – Information-communication option métiers du livre et du patrimoine	2688
6	Bac + 3	Responsable du développement de l'unité commerciale	26187
6	licence	Licence information-communication	24468
6	Licence pro	Métiers du livre : édition et commerce du livre	30151
6		Diplôme de comptabilité et de gestion (DCG)	4875
6	Licence pro	Licence professionnelle – E-commerce et marketing numérique (fiche nationale)	30060
6		Responsable de la distribution	27365
6		Responsable opérationnel de la distribution	19369
7	Master	Master information-communication	31496
7	Master	Master métier du livre et de l'édition	34100

TUTORAT ET MAITRE D'APPRENTISSAGE

Tutorat – dans le cadre du contrat de professionnalisation

Dans la limite des fonds disponibles

	Durée de prise en charge	Taux de prise en charge
Formation tuteur	40 heures maximum	15 € HT de l'heure
Aide à la fonction tutorale	6 mois maximum	230 € HT par mois

Maître d'apprentissage – dans le cadre du contrat d'apprentissage

Dans la limite des fonds disponibles

Maître d'apprentissage	Durée de prise en charge	Taux de prise en charge
Formation maître d'apprentissage	40 heures maximum	15 € HT de l'heure
Aide à la fonction de maître d'apprentissage	6 mois maximum	230 € HT par mois

PRÉPARATION OPÉRATIONNELLE À L'EMPLOI (POE)

| POE individuelle

Consulter l'espace dédié à ce dispositif

| POE collective

Consulter l'espace dédié à ce dispositif

BARÈMES DE REMBOURSEMENT

Barèmes de remboursement des frais annexes pour les stagiaires de la formation :

- Frais d'hôtel (Paris) : 100 €
- Frais d'hôtel (province) : 85 €
- Frais de repas : 20 €
- Indemnités kilométriques : 0,44 €/ km